

## 2 Cadre de service

Révisé(e) : Juin 2018/2019 de la version 2014

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Corps /Services : Cadre de santé

Direction de la Coordination des Soins, de la Qualité et de la Qualité

Droits de résidence exigés pour la prestation sur site : /

Lieu de travail : Hôpital de Lourdes

Date de Validité de l'offre : Invalidité 01 février 2018

Poste à pourvoir : 1<sup>er</sup> avril 2018

Date limite de candidature : Invalidité 01 mars 2018

### Détails de l'offre : Service Infirmer de Compensation et de Suppléance (SICS)

#### Missions :

Le cadre de santé est responsable de la continuité et de la qualité des soins personnalisés.

En lien avec l'établissement médical il organise les soins en plaçant le patient au centre de la prise en charge et dans le cadre des moyens qui lui sont alloués par le CHT.

Il anime son équipe, dans le respect des compétences de chacun et des valeurs médicales du CHT d'habitués.

#### Activités principales

Caractéristiques des soins :

- Analyser les besoins de l'évaluation et l'élaboration du projet de soins dans le cadre de la prise en charge du patient et le définir au sein de son service en collaboration avec l'établissement médical.
- Gérer le projet de soins sur la base d'indicateurs institutionnels et spécifiques services.
- Veiller au processus à la qualité et à la sécurité des soins à l'application des bonnes pratiques et des procédures institutionnelles et au respect de la réglementation.
- En cas d'intervention exceptionnelle, gérer l'évaluation dans le cadre des règlements, tout en tenant un plan d'action adapté et en assurer le suivi.

Caractéristiques des ressources/humaines :

- Gérer les ressources humaines qualitativement et quantitativement sur la base de la réglementation en vigueur et des guides de gestion de temps de travail de l'établissement.
- Animer une petite équipe de soins, en fonction de la charge de travail et dans le cadre des moyens alloués au service.
- Contribuer à l'intégration au sein de son équipe des professionnels en situation de formation temporaire ou permanente.
- Gérer les professionnels sur la base des filières de soins et les accompagner dans l'actualisation et l'évolution de leurs compétences.

Equipements/matériels, matériels, informatiques :

- Adapter les équipements aux besoins du service, en garantissant leur bon usage et de leur fonctionnement, en collaboration avec les services supports, dans le cadre d'une relation client fournisseur.

Logiciels :

- Veiller à une bonne utilisation des logiciels, à leur entretien et à leur maintenance.
- Gérer les services concernés en cas de dysfonctionnements.

Management :

- Définir et animer une équipe autour du projet de service et du projet d'établissement en collaboration avec le corps médical.
- Recueillir et collecter les compétences dans le cadre des projets professionnels collectifs et individuels.